

LICENCE 3 JURISTE DE COPROPRIETE  
CONTRAT D'APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



## PROGRAMME

Volume global : 428h d'enseignements, 30h de projet sur site, 21h d'examens et soutenance et 12 h d'accompagnement

SEMESTRE 5	
<p><b>Unité 1 - Droit des biens - 10 crédits</b> <b>Droit général des biens</b> - 15h CM <b>Droit spécial des biens :</b> Les éléments structurels de la copropriété - 15h CM Organes et gouvernance de la copropriété - 15h CM Droits et obligations des copropriétaires - 15h CM Pratiques professionnelles - 18h TD</p> <p><b>Unité 2 - Droit des contrats et de la construction - 10 crédits</b> Contrats et construction - 27h CM Assurances de l'immeuble - 21h CM Urbanisme - 12h CM Techniques du bâtiment et diagnostics techniques - 21h CM</p>	<p><b>Unité 3 - Contentieux et procédures - 10 crédits</b> Introduction au droit processuel 2 - 15h CM Gestion des procédures - 18h CM Prévention- traitement du contentieux - 70h TD</p>
SEMESTRE 6	
<p><b>Unité 4 - Gestion administrative et juridique - 10 crédits</b> Gestion financière et comptable - 27h CM Droit des sociétés - 15h CM Déontologie et statut du Syndic de copropriété - 18h CM Droit du travail et ressources humaines - 24h CM</p> <p><b>Unité 5 - Environnement technique et langue - 5 crédits</b> Gestion du stress et de l'humain - 24h TD Informatique « métier » et protection des données - 18h CM Langue vivante : Anglais - 20h TD Langue vivante : Espagnol - 20h TD</p>	<p><b>Unité 6 - Pratique professionnelle (stage/alternance) - 15 crédits</b> 12h TD</p>



## CONTACT

Suivi de l'alternance et formation continue :

SERVICE DE FORMATION CONTINUE, VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE (FCV2A UT1 CAPITOLE)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1<sup>er</sup> étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Elodie FONTANA - 05 61 12 88 94 - bureau MQ 107 – [alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)



## TARIFS

La licence 3 juriste de copropriété sous contrat d'apprentissage est rattaché au CFA JurisCampus.

**Tarifs pour les Contrats d'alternance 2021/2022 :**

**Secteur privé :** Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

**Secteur public :** Contrat d'apprentissage, nous consulter

**Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :**

6000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup (année universitaire 2021/2022).